

L'explosion sociale de mai-juin 1968

par Georges LEFRANC,

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris ;
Agrégé à l'Université de France.

★

« Les Français, depuis 1789, magnifient toujours rétrospectivement leurs révolutions, immenses fêtes durant lesquelles ils vivent tout ce dont ils sont privés dans les périodes normales et ont le sentiment d'accomplir leurs aspirations, fût-ce dans un rêve éveillé. Une telle révolution apparaît nécessairement destructive ; elle s'accompagne des projets les plus extravagants, négation utopique de la réalité ».

Raymond ARON.

« Dans une France qu'on disait endormie, absorbée par l'organisation du travail et la préparation des vacances, quelque chose a surgi, qu'on n'osait plus imaginer, qu'on n'avait pas vu depuis mai 1936 : un mouvement fraternel portant une multitude au plus haut d'elle-même, une fête de la République, des jeunes devenant d'un coup des hommes, se sentant solidaires, communiquant, communiant. Une démocratie spontanée irriguait notre société tranquille à travers mille canaux. De proche en proche, les générations et les classes se sentaient concernées... On entreprenait de refaire par le bas tout ce qui avait été fait par le haut.

Nous venons de vivre la première phase de la première révolution post-marxiste en Europe occidentale... Ce qui a commencé, c'est l'invention d'un style de vie qui mettra des années à s'établir ».

Esprit, juin 1968.

« Il est peu de querelles pour avouer tout à fait leurs raisons.

Tantôt ces raisons semblent aux disputeurs trop graves, insolubles peut-être et chacun craint de les affronter.

Tantôt encore les adversaires, redoutant vaguement d'être un jour privés du pain de leur dispute, cherchent ou favorisent d'instinct les confusions qui les prolongent ».

Jean PAULHAN.

Georges Lefranc doit publier aux Editions Payot au début de 1969 un volume sur « Le syndicalisme en France depuis la Libération ». Ce volume fait suite à un « Syndicalisme sur la Troisième République » et à son « Juin 1936 ». Son analyse est menée jusqu'aux événements de mai-juin 1968, auquel il consacre son dernier chapitre. Après une étude des événements au jour le jour, il se pose un certain nombre de questions...

I

L'agitation des étudiants à Nanterre. Les incidents de la Sorbonne (3 mai 1968). Les manifestations d'étudiants dans Paris : la première nuit des barricades (vendredi 10 mai). La grève générale et la manifestation du 13 mai 1968. L'occupation de la Sorbonne.

II

L'extension de l'agitation aux travailleurs des usines et des bureaux. Seconde nuit des barricades (vendredi 17 mai). Les négociations du Ministère du Travail et l'accord de Grenelle (lundi 27 mai). Le rebondissement de la grève.

III

La manifestation de l'UNEF au stade Charléty (27 mai). L'action de la CGT : la manifestation du 29 mai. La rentrée en scène du Général de Gaulle (30 mai).

IV

Les accords sectoriels. Troisième nuit des barricades (mardi 11 juin). La campagne électorale. L'action de l'UNEF. La prolongation de la grève dans quelques secteurs. Le verdict du corps électoral. Bilan provisoire de la crise sociale.

*
**

Qui s'interrogeait au début de 1968 sur le climat social de la France se trouvait placé devant deux signes de sens contraire. D'une part la

campagne menée par la CGT et par la CFDT en vue de l'abrogation des ordonnances réformant la Sécurité sociale et qualifiées d'anti-sociales de toute évidence n'avait pas immédiatement éveillé grand écho dans les masses populaires. D'autre part, localement on distinguait des foyers de fièvre : c'est ainsi que le 26 janvier, Caen avait été, à l'occasion d'un conflit limité à la Saviem, le théâtre d'une brusque flambée de violence, où parmi une dizaine de milliers de manifestants, des jeunes ouvriers, soutenus par les étudiants, s'étaient montrés particulièrement acharnés contre deux mille CRS ; les bagarres s'étaient prolongées de 18 h 30 à 4 heures du matin ; mais qui aurait pu penser que le printemps 1968 allait être marqué par une explosion sociale plus ample que celle de 1936 ? (1).

I

Le mouvement est issu d'incidents qui, depuis plusieurs mois, troublaient la vie de la Faculté des Lettres de Nanterre. Créée pour décongestionner la Faculté des Lettres de Paris, la vieille Sorbonne, devenue trop exiguë malgré son annexe de la rue Censier et les Instituts qui avaient essaimé sur la rive gauche, le centre de Nanterre comporte une Faculté des Lettres, complétée par une Faculté de Droit. C'est une des réalisations dont la Cinquième République est fière. Sans doute les étudiants se plaignent-ils de manquer de salles de travail et de ne pas disposer d'une bibliothèque suffisante. Mais le personnel enseignant (professeurs, maîtres assistants et assistants), moins ancré dans la tradition, paraît ouvert à certaines expériences pédagogiques. Le doyen Grappin, est connu pour ses opinions avancées. Département par département, des Assemblées ont été organisées, avec des discussions mensuelles entre professeurs et étudiants. Des incidents ont pourtant surgi au cours du second trimestre, particulièrement dans le département de Sociologie. Est-ce parce qu'à la suite de la réforme universitaire en cours, ces études paraissent ne déboucher sur aucune situation, assurée ? Est-ce parce que professeurs et assistants contestent eux-mêmes souvent les structures sociales ? Est-ce parce que les courants idéologiques de tendances diverses sont venus meubler un vide intellectuel qui de mois en mois s'aggrave ? Un étudiant israélite allemand Cohn-Bendit,

(1) Il est trop tôt pour tenter un historique des événements de mai-juin 1968. Mais nul ne comprendrait que ce volume consacré à l'histoire du syndicalisme français depuis la Libération, s'arrêtât avant ces semaines qui constituent un aboutissant plus certainement qu'un point de départ. Je me réserve de consacrer ultérieurement un ouvrage particulier à cette « explosion sociale de 1968 » comme je l'ai fait à l'explosion sociale de 1936. Je me bornerai donc ici à relater ce que fut l'action des diverses organisations syndicales, en ne mentionnant les événements politiques que dans la mesure où il est nécessaire de le faire pour l'intelligence des faits syndicaux.

né en France, où son père s'est réfugié à l'avènement d'Hitler et âgé de 22 ans, acquiert sur ses camarades un ascendant considérable ; il affiche des opinions anarchistes.

Quand François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports vient inaugurer une piscine, Cohn-Bendit lui reproche de ne pas avoir, dans le Livre Blanc qu'il a publié, abordé les problèmes sexuels. Le Ministre rétorque, dit-on, que la piscine peut l'aider à les résoudre. Mais les choses prennent bientôt un tour plus politique. Des étudiants qui sont soupçonnés d'avoir protesté contre la guerre du Vietnam en plastiquant des immeubles occupés par des firmes américaines, sont arrêtés. Le 22 mars, par solidarité, les étudiants de Nanterre occupent le bâtiment administratif. Ce mouvement auquel son principal animateur Cohn-Bendit donne le nom de « Mouvement du 22 mars » associe des membres de l'Union des Etudiants communistes, de la Jeunesse communiste révolutionnaire, des Jeunesses communistes marxistes léninistes, des Anarchistes et des admirateurs du leader étudiant socialiste révolutionnaire allemand, Rudi Dutschke qui, quelques jours plus tard, sera grièvement blessé dans un attentat à Berlin.

Le Mouvement du 22 mars appelle les étudiants à faire le 29 mars une grande manifestation. Le jeudi 28, à 18 heures, le doyen Grappin annonce que les cours sont suspendus pour deux jours, à titre d'avertissement « pour souligner la gravité de la situation ». Il accuse quelques groupes « d'étudiants irresponsables » de perturber la vie de la Faculté depuis plusieurs mois. Le doyen espère sans doute qu'à la rentrée universitaire qui suivra les vacances, le 18 avril, les esprits seront calmés et que la Faculté pourra reprendre son activité normale.

Erreur ! A la reprise des cours, la fièvre n'a pas baissé ; elle a même gagné la Faculté des Lettres de Paris. Le 19 avril, pour protester contre l'attentat dont a été victime Rudi Dutschke, deux mille étudiants manifestent à Paris ; le 22, cinq mille manifestent contre la guerre au Vietnam. Le 21 avril le mouvement Occident attaque une assemblée de l'UNEF. Le 28 avril deux cents membres des Comités Vietnam de base saccagent une exposition organisée par Occident sur le Sud-Vietnam. Le 2 mai à 7 heures du matin, le mobilier d'un local réservé à la Fédération des Groupes d'Etudes de Lettres (Sorbonne) est détruit. Occident en est rendu responsable. Les groupes qui s'étaient organisés à Nanterre et que les autorités universitaires considèrent alors encore comme des « groupuscules » ont maintenant leurs homologues à la Sorbonne. Le jeudi 2 mai, des affiches à la chinoise et des tracts apparaissent à la Faculté des Lettres : « Nous savons maintenant que nos professeurs dissimulent sous leurs toges des bâtons de flics ». Affirmation qui n'a de sens, à ce moment, que par rapport aux événements déjà

survenus à Nanterre où le doyen Grappin, devant l'agitation entretenue par le Mouvement du 22 mars, décide de suspendre les cours et travaux pratiques.

Sept de ceux qu'on appelle les agitateurs de Nanterre, dont Cohn-Bendit, sont convoqués le lundi 6 mai, devant le Conseil de discipline de l'Université. Le vendredi 3 mai, à midi un meeting rassemble dans la cour de la Sorbonne quatre cents étudiants venus pour la plupart de Nanterre. D'importantes forces (gendarmes mobiles et agents de police) ont pris position aux abords de la Sorbonne. Sans doute craint-on, à la sortie, une bagarre entre étudiants de tendances opposées. A la nouvelle (vraie ou fausse) que certains commencent à briser des meubles pour s'en faire des armes, le Recteur de l'Université Roche ordonne l'évacuation de la Faculté des Lettres ; la police y procède non sans rencontrer de résistance. Premier sujet d'indignation pour les étudiants. C'est une violation du principe considéré par eux comme sacré : la police ne doit jamais pénétrer dans les locaux universitaires qui bénéficieraient ainsi d'une immunité analogue à celle des établissements ecclésiastiques au Moyen Age. Second motif d'indignation : un certain nombre de manifestants de la Sorbonne sont retenus à la sortie de la Faculté. Plusieurs étudiants sont arrêtés et condamnés dès le samedi 4 et le dimanche 5 mai. La tendance gouvernementale semble alors à la répression.

La semaine du 6 mai va être marquée par des manifestations qui iront crescendo jusqu'au vendredi 10 mai. Pendant toute la semaine, la Sorbonne protégée par d'importantes forces de police entourant un périmètre délimité par la rue Saint-Jacques, la rue des Ecoles, le boulevard Saint-Michel, la rue Cujas, demeure interdite aux étudiants qui veulent y revenir. Des manifestations sont organisées, avec le concours de l'Union nationale des Etudiants de France que dirige son vice-président Sauvageot (2) et le Syndicat national de l'Enseignement supérieur (3) dont le secrétaire, Alain Geismar, a lancé un ordre de grève illimitée.

La position prise par le « SNES-SUP » (adhérent à la FEN) soulève deux questions, l'une statistique, l'autre syndicale. La question statistique concerne la représentativité du syndicat. Elle paraît très inégale selon les catégories (il comporte plus d'assistants et de maîtres assistants que de professeurs et de maîtres de conférences) et les Facultés (il est plus fort aux Sciences et aux Lettres qu'au Droit et en Médecine). Par la

(2) Le Président a démissionné quelques jours plus tôt.

(3) Adhérent à la Fédération Autonome de l'Education Nationale. Geismar a été élu secrétaire général contre la tendance communiste à une faible majorité un an plus tôt.

suite le Syndicat autonome (c'est-à-dire non adhérent à la FEN) se dira plus représentatif des professeurs ; mais il est demeuré très discret pendant les premières semaines. La question syndicale est celle-ci : en collant dès le début à l'UNEF, le SNES-SUP ne s'interdisait-il pas un rôle de médiateur qu'il aurait pu jouer entre l'UNEF et les autorités universitaires, surtout épaulé par le FEN ? Certains observateurs constatant que Sauvegeot et Geismar sont l'un et l'autre adhérents au PSU verront à ces prises de position des raisons politiques. Alain Geismar avait écrit au Ministère de l'Éducation nationale en mars 1968 : « Nous tenons à souligner que dans des délais maintenant très brefs, nous allons être amenés à porter ces problèmes devant l'opinion publique par des mouvements de grande ampleur, si le Ministre n'est pas très rapidement en mesure d'annoncer la mise en route immédiate des redressements qui s'imposent ».

Le mardi 7, le Général de Gaulle déclare : « Il n'est pas possible de tolérer les violences dans la rue » ; à l'Assemblée nationale, le mercredi 8, une déclaration de M. Peyrefitte, Ministre de l'Éducation nationale rend un son différent : il annonce que la reprise des cours pourra intervenir lorsque l'ordre sera rétabli, Le Premier Ministre, Georges Pompidou, est parti en Iran et en Afghanistan. Sans doute pense-t-on en haut lieu que la fièvre étudiante va tomber. Pour hâter la défervescence, le Conseil de l'Université a ajourné toute décision contre les étudiants de Nanterre qui lui avaient été déférés.

Mais pas plus qu'à Nanterre en avril, la fièvre en ce début de mai, ne tombe à Paris. Plusieurs étudiants ayant été condamnés avec une précipitation qui paraît inhabituelle, un réflexe de solidarité, rapidement exploité, pousse leurs camarades à réclamer leur libération. Les manifestations de rue organisées par l'UNEF entraînent derrière elle nombre de jeunes, qui ne sont pas étudiants (4), surtout d'abord des élèves du second cycle des Lycées, parfois aussi de jeunes ouvriers et nombre d'enseignants (5). A mesure que le mouvement grandit, il prend une tonalité politique marquée, les drapeaux rouges affirment à la fois une volonté de transformation sociale et une volonté de dépassement national. Parfois le drapeau noir des anarchistes flotte lui aussi dans les cortèges. Trois hommes apparaissent toujours au premier plan du côté des manifestants : Alain Geismar, Sauvegeot et Cohn-Bendit dont la personnalité

(4) Combien ? C'est variable selon les jours. Une cinquantaine de mille, peut-on penser. Si le chiffre avait été trois ou quatre fois plus fort, quelle eût été l'issue des manifestations ? En n'invitant pas alors les ouvriers à se joindre aux étudiants la CGT et le PC ont facilité la tâche des pouvoirs publics.

(5) Par exemple Laurent Schwarz, professeur à l'École Polytechnique, Alfred Kastler et Jacques Monod, ces deux derniers Prix Nobel.

qui demeure mystérieuse s'affirme de plus en plus ; il est habile à manier les foules populaires, les soulever et les apaiser tour à tour.

Dès le matin du mardi 7, les élèves des Lycées commencent à être entraînés dans le mouvement. S'il y eut des chefs d'orchestre clandestins, ils ont excellé dans l'art de jeter de nouvelles troupes dans la bataille chaque fois que le mouvement paraissait pouvoir s'essouffler. La manifestation de l'après-midi du même jour, partie de la place Denfert Rochereau, va jusqu'à l'Etoile où surgissent des incidents autour de la tombe du Soldat Inconnu, profanée dit-on. Celle du vendredi 10 mai aboutit au carrefour Gay Lussac-Saint-Michel, à une « première nuit des barricades ». Après les déclarations d'Alain Peyrefitte, à l'Assemblée nationale, une détente paraît possible pendant quelques heures ; mais les dirigeants du mouvement de protestation n'utilisent pas cette possibilité, le mouvement repart. Avec une rapidité qui paraît suspects à certains observateurs (6) les rues sont dépavées, une cinquantaine de barricades construites avec des pavés surgissent, des voitures sont incendiées. Après des négociations qui n'aboutissent pas entre les leaders des manifestants et le vice-recteur de l'Académie de Paris, le service d'ordre reçoit l'ordre de détruire les barricades. Il n'y parvient qu'en utilisant les grenades lacrymogènes dont le lendemain et les jours suivants des médecins dénonceront la nocivité. On procède à un certain nombre d'arrestations. Celles qui seront maintenues concernent surtout de pillards, profitant du désordre pour briser des devantures et y faire main basse sur ce qu'ils pouvaient emporter.

Dans son ensemble, l'opinion parisienne paraît sensible au côté romantique de la révolte estudiantine (7) et à la dénonciation des brutalités policières. Dans les milieux ouvriers, on note des réactions plus réservées, souvent parce qu'on considère toujours les étudiants comme des fils et des filles de la bourgeoisie et qu'on voit dans leur manifestation un « chahut » d'étudiants plutôt que l'équivalent d'une grève ouvrière (8).

Le samedi 11 est marqué par deux décisions extérieures au milieu universitaire. Suggérée à l'aurore par Cohn-Bendit sur les barricades, une grève générale de protestation est décidée par la CGT, la CFDT,

(6) Qui concluent à l'existence de « commandos » préalablement organisés et entraînés.

(7) Il faut aussi tenir compte d'une hostilité latente de l'opinion à l'égard de la police. Parmi les automobilistes qui ne s'est vu, quelque jour infliger une contravention qu'il estime injuste ? Chaque pavé jeté contre le service d'ordre les venge.

(8) Au sociologue qui analysera l'événement, la jeunesse estudiantine apparaîtra sans doute comme ayant agi alors comme un groupe puissant de pression, à la fois quantitativement et qualitativement. Dans de nombreuses familles bourgeoises jeunes gens et jeunes filles agissent sur leurs parents, partagés entre la crainte et la fierté. Nombre de journalistes, dans la presse écrite et parlée stigmatisent les « brutalités policières » parce que leurs filles et leurs fils sont sur les barricades et qu'ils craignent le pire. Quelques ministres, dit-on, sont aussi dans cette situation.

l'Union des Syndicats de la région parisienne de FO, la FEN pour le lundi 13 mai : une grande manifestation organisée en commun ira de la République à la place Denfert Rochereau, en passant par la place de l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice et le boulevard Saint-Michel. D'autre part, dans la soirée le Premier Ministre, Georges Pompidou, revenu du Moyen-Orient, fait accepter, non sans difficulté, dit-on, par le Président de la République, des mesures d'apaisement. La Sorbonne sera rouverte aux étudiants et les cours pourront reprendre. Un projet d'amnistie sera déposé à l'Assemblée nationale. Quelques heures plus tard, les jugements condamnant les étudiants seront cassés en appel ; les étudiants incarcérés sont libérés.

La manifestation du lundi 13 mai se déroule avec une grande ampleur. « Ouvriers, Enseignants, Etudiants solidaires » proclame une grande banderolle. En fait l'accord était plus factice que réel. Diverses discussions avaient opposé pour l'organisation de la manifestation, les représentants de la CGT, inquiets comme le Parti communiste, du rôle joué chez les étudiants par des groupes d'extrême gauche, hostiles au PCF et suspects à leurs yeux d'aventurisme — et les représentants de l'UNEF fiers de l'action menée dans les journées précédentes et assez portés à vouloir donner des leçons aux militants syndicaux qu'ils jugent vieilliss et embourgeoisés. La FEN et la CFDT avaient joué un rôle de médiation. Trois cent mille participants disent les uns, six cent mille, un million disent les autres. Peut-être sous l'influence d'éléments communistes qui cherchent à dériver le mouvement pour mieux le canaliser, elle prend un tour politique très marqué par les pancartes et les slogans qui attaquent le Général de Gaulle : « Dix ans, c'est assez », ou, sur le mode ironique : « Bon anniversaire, mon Général ». Ça et là des banderoles réclament « un gouvernement populaire ». Elles sont encore peu nombreuses en proportion par rapport à celles qui réclament l'abrogation des ordonnances anti-sociales (9). Côte à côte, étudiants, enseignants et ouvriers ont défilé. *C'est sans doute dans cette journée que la révolte des étudiants se communique aux ouvriers.* Mais il faudra quelques jours encore pour que les germes lèvent. A la dislocation, les syndicats ouvriers et surtout ceux de la CGT ordonnent la dispersion, tandis que certains étudiants veulent aller vers l'ORTF. Cohn-Bendit prend la parole pour stigmatiser « la vermine stalinienne ».

Les jours suivants, l'attention reste tournée vers les étudiants qui occupent la Sorbonne libérée par les forces de police. Bastille sym-

(9) J'ai vu passer tout le cortège place de l'Hôtel de Ville et avenue Victoria. On ne m'en voudra pas si j'utilise ici ce que j'ai vu et si je ne me contente pas de ce qu'en ont dit la radio et la presse.

bolisant du 3 au 13 mai aux yeux des dirigeants de l'UNEF la société bourgeoise, la Sorbonne va devenir pour un mois le haut lieu de la « Commune étudiante ». Certains accusent alors Geismar et Sauvageot de duplicité. Ils avaient formulé des requêtes ; le pouvoir les a, en grande partie satisfaites. Or, le mouvement, loin de s'arrêter, reprend de plus belle. *L'objectif s'est déplacé*. Il en sera de même, nous le verrons, le 27 mai avec la CGT. Quoi qu'il en soit, les étudiants entreprennent dans les amphithéâtres et les salles de cours de la Sorbonne de « contester » la structure, les méthodes et les buts de l'enseignement traditionnel. Volonté de révolution culturelle qui prend des aspects bien différents. Atmosphère de kermesse dans la cour de la Sorbonne où des éventaires idéologiques rivaux offrent aux visiteurs des œuvres de Mao, celles de Trotsky, des brochures « cubaines » ou guévaristes, des brochures anarchistes ou les tracts de l'Union des Etudiants communistes demeurés fidèles au PCF. Atmosphère de meeting dans le grand amphithéâtre où les orateurs se succèdent, exprimant des points de vue opposés que l'auditoire accueille tour à tour avec politesse ou enthousiasme. Atmosphère de travail dans les salles où département par département, des commissions siègent sans désespérer, auxquelles participent des assistants, des maîtres assistants et des professeurs, pour mettre sur pied des projets de cogestion ou d'autogestion dans l'autonomie des Universités (10). En quelques jours le mouvement se propage de la Sorbonne aux autres Facultés parisiennes (Sciences, Droit, Médecine, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Institut d'Etudes politiques, aux écoles d'assistantes sociales) (11) et aux grandes villes universitaires de province. Nouvel essaimage. Ce n'est pas le dernier.

III

Dès le mercredi 14 mai, une grève surgit dans l'industrie : à Nantes-Bouguenais l'usine de Sud-Aviation est occupée par les ouvriers et le directeur retenu dans ses bureaux. Le jeudi 15, c'est le tour de l'usine Renault à Cléon ; le 16, le mouvement gagne l'usine de Flins, puis

(10) Les murs de la Sorbonne, comme ceux de l'annexe de Censier se couvrent alors d'inscriptions murales dont divers recueils ont paru. On n'a pas en général signalé que nombre d'entre elles loin d'être originales sont extraites du livre de Raoul Vaneigem, *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations*, paru chez Gallimard le 30 novembre 1967. Raoul Vaneigem, né en 1934 en Belgique, licencié en philologie romane, se consacre depuis 1960 aux activités de l'Internationale situationniste qui, créée en 1957, publie une revue théorique *Internationale situationniste*, dirigée par Guy Debord.

(11) Certains observateurs diront que c'est par l'intermédiaire de l'une d'entre elles, semble-t-il, où enseigne un professeur « prochinois ».

celles de Billancourt et du Mans. Le soir, le Premier Ministre, Georges Pompidou, obligé de constater que sa tentative de conciliation et d'apaisement n'a pas abouti, prend la parole à la télévision pour annoncer que, face au désordre, le gouvernement fera son devoir. Le samedi 18 des grèves éclatent sur le réseau du Métro et à la SNCF. Le lundi 20, propagée par les flashes que diffusent les postes de radio, avec une rapidité bien plus grande qu'en 1936, la grève est devenue presque générale sans qu'aucune confédération syndicale en ait pris ouvertement l'initiative. Mouvement parti de la base, ne cessera-t-on de répéter. L'affirmation demande à être précisée. Il semble que, dans nombre de cas de jeunes ouvriers ont pris l'initiative du mouvement débordant souvent les cadres syndicaux qui, suivant une tactique aussi vieille que le mouvement syndical, en présence de ces initiatives, s'associent aux grèves pour en reprendre le contrôle et en assurer la direction (12). La CGT a d'ailleurs appelé le 16 tous ses militants à « prendre immédiatement toutes initiatives de nature à élever les conditions de la lutte ».

Reparti de Roumanie, plus tôt qu'il n'était prévu, le Général de Gaulle arrive à Orly le samedi 18 à 22 h 30 ; il emploie la journée du dimanche à de multiples entretiens. On lui prête ce mot : « La réforme, oui ; la chienlit, non ».

Brusquement les 19-20 mai, la population s'inquiète. Elle stocke, l'essence, le sucre, les pâtes alimentaires, les boîtes de conserve, le riz, l'huile : souvenir des temps de l'occupation... La grève s'étend maintenant à l'ensemble de la Fonction publique et aux Grands Magasins. Seule des grandes organisations syndicales, la FEN a lancé un ordre de grève générale.

Le mercredi, un temps d'arrêt : l'attention se porte vers l'Assemblée nationale. A la suite du débat engagé sur les problèmes de l'Education nationale, l'opposition a déposé une motion de censure qui est soumise au vote. Retransmises par la RTF, les explications de vote se succèdent pendant toute la journée. Si la censure était votée, on sait que l'Assemblée serait dissoute. Ce serait une issue politique possible à la crise sociale. Mais elle n'obtient pas la majorité requise. Le conflit social désormais recommence et s'aggrave d'heure en heure. Le jeudi 23, jour de l'Ascension, on apprend la démission d'un militant influent de la CGT Barjonet (13). Il reproche à la direction confédérale de ne

(12) L'idée a été formulée que, par l'intermédiaire de ses cellules d'entreprises, le Parti Communiste Français a pu lancer le mouvement, sans que l'autorité de la CGT se trouvât engagée au départ. Le but aurait été alors de rappeler à tous que la classe ouvrière est la seule classe révolutionnaire.

(13) Y a-t-il eu des dissentiments au Bureau Politique du PCF ? C'est fort possible. Mais nous ne pouvons l'affirmer.

pas utiliser les possibilités révolutionnaires qu'offre la situation ; il donne son adhésion au Parti socialiste unifié qui aux yeux de certains, apparaît de plus en plus comme le centre de rassemblement des vrais révolutionnaires déçus par les autres formations politiques et sociales.

Le vendredi 24, une allocution radiodiffusée du Général de Gaulle annonce que le pays va être consulté le 13 juin par voie de référendum sur un projet tendant à instaurer la participation (à la gestion des entreprises et des universités). Le Président de la République annonce que si le texte n'est pas adopté, il se retirera. Cette allocution n'amène aucune détente ; les partisans du gouvernement semblent eux-mêmes déçus. La nuit du vendredi 24 au samedi 25, est marquée par de véritables émeutes. Une manifestation de l'UNEF partie dans la soirée de la gare de Lyon semble vouloir aller jusqu'à l'Hôtel de Ville. Est-ce pour s'en emparer et proclamer une nouvelle Commune ? Les pouvoirs publics paraissent le craindre. Elle en est empêchée. Mais des groupes arrivent à la Bourse, enfoncent les portes, essaient d'incendier le bâtiment ; d'autres se répandent dans le quartier des Halles ; l'échauffourée la plus grave se produit à nouveau au quartier latin, du boulevard Saint-Michel à la Gare du Luxembourg ; des arbres sont abattus, des barricades construites, mais rapidement enlevées. C'est la seconde nuit des barricades. Graves incidents aussi à Lyon (où l'on relève un mort dans le service d'ordre), à Nantes, à Bordeaux. La France a le sentiment qu'elle glisse peu à peu vers l'anarchie ou la guerre civile. On s'étonne dans certains milieux que le gouvernement ne prenne pas, comme le gouvernement Schuman-Moch de l'automne 1947, des précautions militaires.

Le samedi 25 mai, le Premier Ministre annonce que l'ordre sera maintenu ; les rassemblements seront dispersés avec la plus grande énergie ; il invite à une grande réunion de confrontation (14) rue de Grenelle au Ministère du Travail, toutes les grandes organisations d'employeurs et de travailleurs. Conseil national du Patronat français, Petites et Moyennes entreprises d'un côté, CGT, CFDT, CFTC maintenue, FO, FEN, CGC de l'autre. Aucune organisation ne refuse le dialogue avec le gouvernement.

Ici et là on évoque les négociations de juin 1936 à l'Hôtel Matignon, au lendemain de la victoire électorale du Front populaire et de la formation du gouvernement Léon Blum. La comparaison est partiellement trompeuse.

(14) Combien y a-t-il de grévistes à ce moment ? Dix millions dit la CGT ; six millions, pense la CISL (dont fait partie FO).

Sans doute le Premier Ministre (qui est passé par les étudiants socialistes et qui a subi alors l'influence de Léon Blum), y a-t-il songé. Mais l'atmosphère n'est pas la même. Les grèves de mai-juin 1936 avaient surgi au lendemain d'élections qui avaient donné la victoire au Front populaire. Elles s'étaient amplifiées dans les semaines qui avaient précédé la constitution du gouvernement Léon Blum. Les grévistes savaient que la conjoncture politique leur était favorable à condition toutefois qu'ils n'effarouchent pas les classes moyennes ; les militants avaient canalisé un mouvement qui aurait pu chercher une issue révolutionnaire vers les objectifs réformistes.

Alors qu'en 1936, le mouvement n'avait touché que le secteur privé et ne l'avait pas touché tout entier, en 1968, la grève entraîne après les Etudiants et les Lycéens, la quasi totalité des Fonctionnaires et paralyse les services publics (SNCF, RATP, PTT, RTF).

Le gouvernement de 1968 ne dispose pas, près des grévistes, du même capital de confiance que Léon Blum. Les militants syndicaux n'ont pas non plus la même autorité sur leurs adhérents. Le pluralisme a suscité entre les organisations une âpre concurrence. En 1936 la CGT était seule reconnue comme interlocutrice pour l'ensemble de la classe ouvrière. En 1968, la CGC, la CFTC maintenue et FO tiennent à conserver leurs distances vis-à-vis de la CGT qu'elles accusent de vouloir politiser le mouvement. La CFDT essaie de se placer plus à gauche que la CGT, notamment en réclamant des réformes de structure et la reconnaissance d'un pouvoir syndical dans l'entreprise et en maintenant le contact avec les étudiants révoltés. Mais, à diverses reprises, en poussant en avant des revendications auxquelles on ne s'attendait pas ou plus (15), la CGT essaie de reprendre l'avantage. A-t-elle, suivant la terminologie en usage, décidé de « porter la lutte à un niveau supérieur », c'est-à-dire sur le plan politique et voulu imposer un changement de régime ou simplement un changement de majorité ?

Poursuivies pendant vingt-cinq heures, après diverses interruptions qui permettent aux délégués de consulter leurs mandants (16), les négociations aboutissent finalement le lundi 27 mai vers 7 heures du matin, non à un accord, mais à un protocole d'accord ce qui n'a de sens que si l'on donne au terme de protocole le sens de projet. Il comporte

(15) L'abrogation immédiate des ordonnances sur la Sécurité sociale, dites « anti-sociales » et l'établissement d'une échelle mobile des salaires variant en fonction du coût de la vie. Suivant certaines informations, Georges Séguy aurait été invité par des coups de téléphone venus de l'extérieur, à durcir sa position et à allonger la liste de ses demandes.

(16) On a écrit ainsi qu'Henri Krasucki, secrétaire de la CGT s'était montré plus intransigeant que G. Séguy.

des points multiples dont, dans la fièvre qui continue de monter, les journalistes et l'opinion publique ne mesurent pas toujours l'exacte portée.

*
**

Le gouvernement a pris plusieurs engagements :

1° Le taux horaire du *salaire minimum interprofessionnel garanti* sera porté à 3 F au 1^{er} juin 1968. Le salaire minimum garanti applicable à l'agriculture (SMAG) sera fixé après consultation des organisations professionnelles et syndicales d'exploitants et de salariés agricoles et des Confédérations syndicales nationales.

2° Dans le secteur nationalisé, secteur par secteur (17), sous la présidence des Ministres de tutelle, et dans la Fonction publique des négociations s'ouvriront pour examiner la question des salaires et traitements.

3° Le gouvernement réunira au mois de mars 1969 les représentants des organisations professionnelles syndicales pour examiner avec eux dans le cadre de l'évolution économique et financière générale l'évolution du pouvoir d'achat des salariés au cours de l'année 1968.

4° Le Ministre des Affaires sociales participera aux réunions qui seront organisées par les organisations professionnelles et syndicales pour examiner le document élaboré sur le droit syndical dans les entreprises. Sur la base de ce document éventuellement amendé, le gouvernement élaborera un projet de loi. Il se déclare prêt pour sa part à favoriser l'application de ce texte dans les entreprises publiques et la fonction publique. Dans le secteur nationalisé, le principe d'une réduction progressive de la durée du travail est admis par le Premier Ministre. Dans la Fonction publique, des discussions s'engageront pour examiner le problème, compte tenu du caractère particulier des divers services.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, le Premier Ministre accepte qu'un débat de ratification des ordonnances s'engage avant la fin de la session parlementaire en cours (18). Il accepte de ramener le ticket modérateur applicable aux dépenses médicales de visite de consultation de 30 à 25 %. Il étudiera un projet d'aménagement des allocations

(17) Par la suite la revue *La Révolution Proletarienne* tout en jugeant normale la procédure des négociations sectorielles, regrettera que la reprise du travail ait lieu en ordre dispersé (no de juillet 1968).

(18) La dissolution de l'Assemblée rendra cette clause inapplicable. Mais la nouvelle Assemblée discutera des Ordonnances dès sa première session.

familiales en faveur des familles de trois enfants au moins et prévoyant la réforme des allocations de salaire unique et de la mère au foyer. Il envisage d'augmenter à compter du 1^{er} octobre prochain l'allocation minimum versée aux personnes âgées et aux grands infirmes.

Le gouvernement s'engage à développer les crédits affectés aux services de l'emploi et à mettre en place de manière prioritaire les moyens d'un développement d'une formation adaptée des jeunes.

Le projet de réforme de l'impôt sur le revenu qui sera déposé à l'automne par le gouvernement, après consultation du Conseil économique et social, contiendra des dispositions tendant à alléger les conditions d'imposition des revenus salariaux. Il ne sera pas proposé d'assujettir les salariés au régime de la retenue à la source.

A ces engagements du gouvernement correspondent des engagements du CNPF :

- promettant d'augmenter les salaires réels au 1^{er} juin 1968 de 7 % (ce pourcentage comprenant les hausses déjà intervenues depuis le 1^{er} janvier 1968 inclusivement). Cette augmentation sera portée à 10 % à compter du 1^{er} octobre 1968 ;
- acceptant de participer à l'examen du pouvoir d'achat en mars 1969 et à la négociation concernant le droit syndical dans l'entreprise ;
- consentant à conclure un accord cadre tendant à revenir à la semaine de quarante heures par étapes successives, une réduction d'une heure des horaires hebdomadaires compris entre 45 et 48 heures intervenant avant le terme du Cinquième Plan ;
- s'engageant à réunir dès la fin de la négociation de la rue de Grenelle des commissions paritaires pour mettre à jour les conventions collectives — et à se concerter avant le 1^{er} octobre en vue de rechercher un accord sur la sécurité de l'emploi.

Enfin le CNPF accepte que les journées de travail soient récupérées. Une avance de 50 % de leur salaire sera versée aux salariés ayant subi une perte. Cette avance sera remboursée sur les heures de récupération. Dans le cas où la récupération n'aurait pas été possible avant le 31 décembre 1968, l'avance ou son solde serait acquis au salarié (19).

Le CNPF, par ailleurs, demande au gouvernement qu'à compter du 1^{er} juillet 1968 (date d'ouverture des frontières) les entreprises fran-

(19) Ces mesures, dit le texte, trouveront leurs répercussions dans le secteur nationalisé et la fonction publique.

çaises ne soient pas assujetties en ce qui concerne la détermination de leur prix à des contraintes plus sévères que les entreprises concurrentes du Marché commun.

En acceptant cet « accord de Grenelle », symétrique de l'accord Matignon, Georges Pompidou croyait manifestement rétablir rapidement la paix sociale. Mais en contrepartie de ces engagements du gouvernement et du patronat, les délégations syndicales n'ont fait, elles, aucune promesse précise. On ne trouve pas dans l'accord de la rue de Grenelle de phrase analogue à celle qui concluait l'accord Matignon de 1936 : « La délégation ouvrière demande aux grévistes de reprendre le travail dès que les chefs d'entreprise auront accepté des négociations sur la base des accords intervenus ». Pourquoi ? La raison donnée par les centrales est la suivante : née de la base, la grève ne peut être terminée que par une décision de la base. Cette affirmation peut être considérée soit comme un hommage à la démocratie, soit comme l'aveu des principales centrales qu'elles n'ont pas l'autorité nécessaire pour lancer des directives susceptibles d'être suivies, soit comme un double jeu mené par certaines d'entre elles.

Les premières réactions des directions confédérales semblent cependant favorables au protocole d'accord.

« Un bilan relativement honorable, dit André Malterre, président de la CGC qui ajoute « incontestablement nous sommes parvenus à un certain nombre de réalisations » et se félicite de ce que la hiérarchie des salaires soit respectée.

Pour Jacques Tessier, secrétaire général de la CFTC maintenue qui regrette l'absence d'une décision immédiate de relèvement des allocations familiales, « les avantages l'emportent de très loin sur les insuffisances ».

Plus réservé apparaît André Bergeron, de FO, qui déclare : « Tout ce qui vient d'être fait aurait pu l'être avant, si on avait mieux senti la nécessité d'engager le dialogue sur un certain nombre de problèmes fondamentaux ».

Descamps, secrétaire général de la CFDT formule un jugement favorable : « En vingt-cinq heures, de discussions, nous avons obtenu des résultats que nous réclamions depuis des années, ce qui est la preuve de la carence du patronat et du gouvernement. Les avantages ainsi acquis sont importants ». Il souligne l'intérêt particulier que la CFDT porte au pouvoir syndical dans l'entreprise.

Georges Séguy de la CGT constate : « Des revendications qui se sont heurtées aux refus du gouvernement et du patronat ont trouvé une solution sinon totale, du moins partielle. Il reste encore beaucoup

à faire. Mais les revendications ont été retenues pour une grande part et ce qui a été décidé ne saurait être négligé ». A la base de décider.

Un meeting organisé aux usines Renault de Billancourt auquel prennent part Benoît Frachon et André Jeanson, respectivement présidents de la CGT et de la CFDT et G. Séguy, secrétaire général de la CGT décide par un vote à main levée des cinq à six mille ouvriers présents la continuation de la grève. Le mouvement, à la suite de décisions analogues rebondit, soit parce que les directions intéressées n'ont pas encore accepté d'engager le dialogue pour examiner les revendications particulières, soit (notamment dans les Entreprises nationalisées et la Fonction publique) parce que les discussions prévues n'ont pas encore abouti (20).

III

La première phase de ces journées avait été universitaire ; la seconde largement sociale ; la troisième phase mêle la politique au social. Dès le lundi 27 mai dans la journée, l'aspect politique l'emporte sur l'aspect social. On apprend d'abord que le référendum voulu par le Général de Gaulle est fixé au 16 juin. Mais pourra-t-il avoir lieu ?

Dans l'après-midi du lundi 27 mai, l'UNEF organise au stade Charléty une manifestation qui tend à la création d'une force révolutionnaire nouvelle. La CFDT et la Fédération FO de la Chimie participent au défilé qui a précédé le meeting. La CGT non. Prenant la parole : Sauvageot (UNEF) un militant de la CFDT, très applaudi ; Maurice Labi (FO Chimie) un militant du Mouvement du 22 mars, Alain Geismar, qui vient de quitter le secrétariat du SNES-SUP pour se consacrer à l'action politique et Barjonet démissionnaire de la CGT. P. Mendès-France, présent à la manifestation, invité à prendre la parole, refuse en déclarant qu'il s'agit d'une manifestation syndicale.

Dans l'auditoire, des étudiants, des enseignants, mais aussi des ouvriers de Sud-Aviation, et de la CFDT Renault.

Jacques Sauvageot, dans son allocution inaugurale déclare :

« La violence peut se justifier. Aujourd'hui nous ne la croyons pas efficace. Le gouvernement qui a trouvé des alliés (21), il faut le dire,

(20) La CGT a-t-elle été débordée par les jeunes ouvriers persuadés, comme le répètent les étudiants et comme le disait M. Pivert en 1936 que « Tout est possible » ? Ou le mouvement a-t-il été relancé par les cellules d'entreprises, une fois de plus désireuses de ne pas laisser déborder le PCF ? Les deux interprétations ont cours.

(21) L'auditoire accueille cette phrase par des rires. Il est visible que nombre des auditeurs songent à la CGT « Séguy démission » tel était l'un des mots d'ordre les plus souvent scandés par les manifestants.

cherche à diviser ouvriers et étudiants. Nous recherchons une stratégie, une ligne politique. »

Alain Geismar suggère qu'en guise de transition vers la prise du pouvoir par les travailleurs de l'entreprise, soit expérimenté un système de double pouvoir ; il salue la remise en marche de la production dans certaines industries au bénéfice des grévistes. Il souhaite qu'étudiants et ouvriers sortent de leurs « ghettos » respectifs pour préparer ensemble l'avènement du socialisme et il termine par une citation de Guevara.

Sur la tactique à suivre vis-à-vis de la CGT on note des dissonances. Pour André Barjonet, démissionnaire de la CGT la situation est vraiment révolutionnaire. Tout est possible. Mais il faut s'organiser et agir très vite, dans un climat de libre discussion. La révolution exige le foisonnement des idées. Il est acclamé. On commence par huer au contraire un syndicaliste de la CGT qui a choisi, dit-il, de demeurer dans la CGT, mais on l'applaudit lorsqu'il ajoute : « C'est de l'intérieur que nous pourrions chasser les bureaucrates et faire que la CGT soit à la pointe du combat et non plus de la capitulation ». Nouveaux applaudissements quand il ajoute qu'il ne pourra pas y avoir de référendum.

Une seule conclusion claire : pour Jacques Sauvageot, l'accord dit de Grenelle ne peut avoir aucune valeur, car à ses yeux le gouvernement n'est pas un interlocuteur valable.

Le même jour, la CGT avait organisé en douze points de Paris des rassemblements qui avaient sans doute pour but essentiel d'empêcher les adhérents de la CGT qui n'occupent pas les usines (22) de participer aux manifestations de l'UNEF. Comme le lundi 13 mai, mais plus que ce jour-là, le slogan « Gouvernement populaire » est répété par les manifestants. Est-ce la preuve que pour les dirigeants de la CGT aussi le gouvernement au pouvoir n'est plus un interlocuteur valable ? Un certain nombre de journalistes et d'hommes politiques paraissent le penser. La crise universitaire et la crise ouvrière sont relayées et amplifiées par une crise politique. Des journalistes perspicace à l'ordinaire en viennent à juger le processus irréversible. La plupart des hommes politiques de l'opposition sont de cet avis. Dans une conférence de presse tenue à l'Hôtel Continental le 27 mai, en fin de matinée, François Mitterand a réclamé un gouvernement de transition (23) dès le départ du Général de Gaulle (qui peut à ses yeux

(22) Souvent, en effet, à la différence de ce qui s'est passé en 1936, l'occupation n'a été que symbolique : un piquet de grève contrôle l'entrée.

(23) La formule a soulevé des critiques. S'applique-t-elle à un processus ouvert par la démission du Président de la République et se déroulant dans le cadre de la Constitution ou à une situation révolutionnaire en pleine vacances de légalité ?

se produire au lendemain d'un référendum qui échoue — ou même plus tôt). Il est prêt à en assumer la direction.

« Mais d'autres que moi peuvent légitimement y prétendre. » Notamment Pierre Mendès-France. F. Mitterand sera de toute manière candidat à la Présidence de la République. Autant que contre le pouvoir, la FGDS veut prendre date devant le PCF. Le mardi 28, on apprend que la CGT organise pour le lendemain, *seule*, à la suite du refus de la CFDT et de l'UNEF, une grande manifestation de la Bastille à la gare Saint-Lazare. Que veut-elle faire ? Va-t-elle marcher sur l'Elysée ?

Le mercredi matin, 29 mai, coup de théâtre. Le Conseil des Ministres devait se réunir à l'Elysée, est ajourné in extremis : le Général de Gaulle quitte l'Elysée peu avant 11 h 30. Où va-t-il ? A Colombey, dit-on. Mais on apprend qu'il n'y est arrivé qu'à 18 h 15. Qu'a-t-il fait dans l'intervalle ? Des explications fournies ultérieurement, il semble résulter qu'il est allé en Alsace, en Lorraine et en Allemagne conférer avec divers généraux (24). Après avoir songé à démissionner (il le dira dans son interview du 7 juin), le Général de Gaulle a-t-il voulu s'assurer le moyen de briser une insurrection qui pourrait surgir lorsque le cortège parisien de la CGT sera parvenu à quelques centaines de mètres de l'Elysée ? Dans l'immédiat ce n'est pas cette interprétation qui prévaut : on pense que le Général de Gaulle va démissionner ; beaucoup se demandent s'il ne convient pas, au plus vite, de combler le vide qui peut se creuser. De hauts fonctionnaires regardent déjà vers ce qui peut être le pouvoir de demain. Dans la manifestation qui se déroule sur les boulevards, le Bureau politique du Parti communiste défile derrière le bureau de la CGT, et le mot d'ordre « Gouvernement populaire » prend de plus en plus de force (25).

Dans la soirée du même jour, 29 mai, après des conversations avec François Mitterand, Guy Mollet, René Billières et Gaston Defferre, accompagné de trois personnalités du PSU Pierre Mendès-France déclare :

« Je ne refuserai pas les responsabilités qui pourraient m'être confiées par toute la gauche réunie » (26).

(24) Le retour de Georges Bidault et du Colonel Lacheroy, la libération de Salan et d'une cinquantaine de détenus condamnés à la suite des événements d'Algérie et le dépôt d'un texte d'amnistie ont-ils été l'une des conséquences de ce voyage ? Certains l'ont soutenu.

(25) Au cours de ces journées plusieurs des protagonistes de la crise universitaire disparaissent de la scène : le 23 mai, Cohn-Bendit est interdit de séjour ; parti en Allemagne Fédérale il reviendra clandestinement quelques jours puis repartira ; le 27, Alain Geismar abandonne le Secrétariat du SNES-SUP. Raison donnée : il veut se consacrer à la politique ; le 28 mai, on apprend que la démission d'Alain Peyrefitte a été acceptée et que Georges Pompidou assume l'intérim de l'Education Nationale.

(26) Jacques Isorni approuve le processus annoncé par François Mitterand et la désignation de Pierre Mendès-France comme éventuel chef de gouvernement.

Le Parti communiste ne paraît pas s'associer à ce rassemblement. Il dénonce dans *l'Humanité* l'illusion d'un nouvel homme miracle et tout recours à un homme providentiel. A-t-il l'impression que Mitterand et Mendès-France s'ils constituaient un gouvernement le réduiraient à la portion congrue ?

Alors que la partie paraissent à certains déjà se jouer entre la gauche regroupée derrière Pierre Mendès-France, et une gauche aimantée par le Parti communiste, brusquement la journée du jeudi 30 mai voit la rentrée en scène du Général de Gaulle et l'affirmation des forces qui le soutiennent.

A 16 heures, le 30 mai, revenu de Colombey à l'Elysée, le Général de Gaulle annonce que :

- 1° Il ne se retire pas.
- 2° Il dissout l'Assemblée nationale.
- 3° Il ajourne le référendum sur la participation.
- 4° Il maintiendra l'ordre en usant de tous les moyens dont il dispose.

Quelques minutes plus tard, une manifestation de Soutien au Général de Gaulle et au régime rassemblée place de la Concorde emplit les Champs-Élysées et monte vers l'Arc de Triomphe de l'Etoile ; aussi nombreux que le cortège du 13 mai, plus peut-être. Une autre force qu'on n'attendait plus est ainsi apparue dans la rue.

Les organisations de gauche et d'extrême gauche vont-elles accepter la dissolution de l'Assemblée survenant dans ces conditions ? Vont-elles maintenir un état de tension de nature à rendre la consultation impossible ou difficile ? En quelques heures, on est fixé. Seuls l'UNEF et les groupements d'extrême gauche qui s'opposent en elles ou à côté d'elles semblent juger la consultation dérisoire (27). *Aucune organisation syndicale de travailleurs ne prend le risque d'en faire fi.*

Désormais revendications sociales et activité politique vont se séparer. Un quatrième acte du drame qui se joue va commencer.

IV

Il ne peut être question, dans le cadre de ce chapitre de retracer l'évolution détaillée des grèves dans les jours qui suivent le jeudi 30 mai. Nous nous bornerons à dégager les grandes lignes.

Tout est dominé par le changement de perspectives politiques que

(27) Plus tard, le 29 août, J. Sauvageot déclare que ce jour-là, l'UNEF a commis une erreur. Est-ce d'avoir décidé de boycotter les élections ?

traduit et renforce le brusque retour de l'essence (28). Alors que depuis le 20 mai les postes distributeurs s'asséchaient les uns après les autres, ou n'étaient plus réapprovisionnés que pour les prioritaires, brusquement à partir du vendredi 31, les piquets de grève qui empêchaient le ravitaillement des centres distributeurs ayant été écartés, le ravitaillement redevient possible ; le week-end élargi de la Pentecôte est finalement presque normal.

Secteur par secteur, dans l'industrie, le commerce et l'administration, les négociations s'engagent et progressent d'un pas très inégal. Ça et là on signale des reprises partielles avant la conclusion des accords, notamment en Lorraine ; mais elles ne sont pas toujours durables.

Le 31 mai, un protocole d'accord intervient à l'EDF, que les syndicats de base ratifient. Même processus à la RATP où la résistance de certains centres à l'accord est plus tenace ; à la SNCF et aux PTT, les négociations sont plus difficiles.

Cependant, le jeudi 6 juin le travail reprend à la RATP et à la SNCF ; le 7 le trafic est redevenu normal. Dans les Charbonnages, le personnel de surface reprend son poste avant les mineurs de fonds. En revanche la situation se tend à l'ORTF où le 3 juin, l'inter-syndicale rompt avec le nouveau Ministre de l'Information. Le 4 juin, l'ORTF de Paris et les Centres de province sont occupés par la police. Le mercredi 5, reprise aux PTT. Le jeudi 6, la Fédération de l'Education nationale suspend son ordre de grève. Le vendredi 7 et le samedi 8, suivant les consignes du Syndicat national des Instituteurs, la très grande majorité des instituteurs reprennent le travail (malgré le SGEN), mais le SNES-SUP, qui n'a pas participé aux négociations de la FEN et le SNES (29) qui juge insuffisants les avantages obtenus, continuent le mouvement.

Des accords interviennent dans le Textile et la Meunerie le 30 mai. La situation reste tendue beaucoup plus longtemps dans la Métallurgie, dans l'Automobile et dans les Grands Magasins (30). Comme en diverses autres circonstances, partisans et adversaires de la grève se divisent aussi sur le mode de scrutin. Les piquets de grève sont, en général, hostiles au vote à bulletin secret que les adversaires de la grève ne

(28) Le gouvernement Pompidou est remanié. Alain Peyrefitte a déjà remis sa démission, Louis Joxe, Ministre de la Justice, Fouchet, Ministre de l'Intérieur, Missoffe, Ministre de la Jeunesse et des Sports quittent le Ministère. Neuf Ministres sont remplacés ; douze autres changent d'attribution.

(29) On note à l'intérieur du SNES une rivalité manifeste entre la tendance communiste et la tendance PSU.

(30) Le dimanche 2 juin, jour de la Pentecôte, des bagarres éclatent dans le quartier de Belleville à Paris entre Israélites et Arabes d'origine maghrébine.

sont pas toujours en mesure de réclamer ou de faire adopter. Le 5 juin dans *l'Humanité*, Georges Séguéy écrit « d'une façon générale, tous les projets d'accord sur la base desquels s'organisent les consultations dépassent souvent très sensiblement les concessions contenues dans « le projet de protocole de Grenelle, en particulier pour l'augmentation des salaires, de réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge du départ à la retraite, les congés ». Déclaration ambivalente qui pousse à accepter la reprise là où les syndicats ont obtenu plus que dans le protocole, à refuser là où ils n'ont pas obtenu davantage.

« Quant aux modalités (de scrutin) nul, écrit Georges Séguéy, ne saurait imposer une forme particulière de consultation. Il appartient aux travailleurs de juger ce qui paraît être le plus pratique et le plus efficace. » C'est donc le même effacement (réel ou apparent) des directions confédérales et fédérales devant la base.

Parallèlement à la bataille sociale revendicative qui oppose les salariés en grève à leurs employeurs, publics ou privés, la rivalité s'accroît entre CGT et CFDT. Celle-ci accorde plus d'importance que celle-là à la reconnaissance du pouvoir syndical dans l'entreprise. Elle entend maintenir un contact avec l'UNEF. Alors que la CGT veut se distinguer de leaders qu'elle juge « aventuristes » et qu'elle accuse volontiers de provocation.

Les dirigeants de l'UNEF du SNES-SUP ne cachent pas en effet leur volonté :

1° De pousser les ouvriers à continuer les grèves ou à les reprendre le plus tôt possible.

2° D'éliminer de la CGT une direction jugée sclérosée.

3° De combattre un Parti communiste français accusé d'être intégré dans le système.

4° D'utiliser les vacances à mettre sur pied des universités populaires d'été que fréquenteraient les ouvriers où les étudiants les aideraient à dégager le sens et la portée des luttes en cours.

La CGT entend se défendre contre ce qu'elle considère comme une contamination dangereuse (31) et susceptible d'amener des provocations qui ne profiteraient qu'au « pouvoir gaulliste ».

Mais aidée par les Comités d'Action lycéens, l'UNEF est parvenue

(31) *L'Humanité* publie un placard rappelant l'ouvrage de Lénine sur « La Maladie infantile du Communisme : le Communisme de gauche ».

à créer dans divers arrondissements de Paris et dans diverses villes, des « Comités d'Action » qui unissent étudiants, ouvriers et enseignants contre lesquels réagissent les « Comités d'action pour un gouvernement populaire » inspirés par le PC et la CGT. Une vaste campagne de tracts et d'affiches souvent illustrées se déploie à travers Paris.

Lorsque, dès le 17 mai, les étudiants de l'UNEF ont voulu aller à Billancourt fraterniser avec les grévistes de la Régie Renault, les dirigeants de la grève les ont remerciés, mais ont décidé de ne pas leur ouvrir les portes. Lorsque le 7 juin, nombre d'étudiants se rendent à Flins d'où le piquet de grève a été éliminé par les forces de l'ordre, l'Union syndicale CGT de la région parisienne parle de « provocation » poussant les travailleurs à l'aventure. A ses yeux « Geismar apparaît de plus en plus comme un spécialiste de la provocation ».

« Ces formations entraînées quasi militairement qui se sont déjà signalées à l'occasion d'opérations de même nature dans la région parisienne, agissent visiblement au service des pires ennemis de la classe ouvrière.

La CGT demande aux militants « d'intervenir vigoureusement contre toute tentative de dévoyer le mouvement ouvrier ».

L'Humanité du 8 juin publie en page 5 un article (non signé) attaquant aussi les dirigeants de la CFDT à qui elle reproche :

- d'avoir refusé d'organiser avec la CGT la manifestation du 30 mai ;
- d'avoir, durant cette manifestation, tenu une conférence de presse pour annoncer leur soutien à un éventuel gouvernement de transition ;
- de s'être associés par la suite à des manifestations « visiblement destinées à donner au pouvoir des prétextes de répression brutale contre les travailleurs ;
- d'avoir, dans le Bâtiment, signé un accord séparé, mais dans les Grands Magasins, de s'opposer à la reprise du travail malgré l'incontestable succès revendicatif obtenu ;
- de s'opposer (par la Fédération CFDT des pouvoirs publics) aux travaux préparatoires des élections législatives ;
- d'avoir lancé le 4 juin une circulaire recommandant à leurs organisations de faire en sorte « qu'au premier tour, se situe en bonne place, un candidat de la Gauche non communiste ».

L'article conclut :

« Ces différentes prises de position partisans semblent indiquer que les dirigeants de la CFDT attachent plus d'importance à des opérations politiques qu'à la défense des intérêts des travailleurs. »

« Les travailleurs ne manqueront pas de s'interroger sur cette singulière attitude, peu conforme (c'est le moins qu'on puisse dire) à l'indépendance syndicale dont s'étaient jusqu'alors réclamé (*sic*) les dirigeants de cette centrale. »

La semaine qui s'ouvre le 10 juin est marquée à la fois par une diminution sensible du nombre des grévistes par un durcissement accompagné de troubles dans plusieurs secteurs et par une aggravation des divisions politiques et syndicales.

Les reprises se font de plus en plus nombreuses. On parlait encore au début de la semaine de plusieurs millions de grévistes. A la fin de la semaine, les évaluations varient d'un million à trois cent mille. Le Syndicat national de l'Enseignement du Second Degré donne aussi la consigne de reprendre ; l'annonce confirmée par le gouvernement qu'il y aura une session de juin du Baccalauréat a sans doute déterminé les associations de parents d'élèves à pousser le Syndicat à prendre cette décision (32). A Paris les Grands Magasins rouvrent leurs portes.

Peu à peu le Service des Postes recommence à fonctionner ; le courrier en retard est distribué ; mais il faudra des semaines pour que l'arriéré accumulé aux chèques postaux soit liquidé.

Dans l'Automobile, les négociations se poursuivent longtemps sans aboutir. La CGT a cependant accepté que les discussions soient régionales. Si chez Simca le travail reprend, aucun accord n'intervient ni chez Renault, ni chez Citroën, ni chez Berliet, ni chez Peugeot. Le lundi 10 juin, de graves incidents se sont produits à Flins lorsque des étudiants veulent apporter aux grévistes le témoignage de leur solidarité, dans l'espoir de provoquer une nouvelle flambée de grèves. Dans des conditions mal définies, un jeune lycéen se noie. Plus graves encore sont les troubles qui se produisent à Montbéliard où une véritable bataille rangée oppose pendant plusieurs heures les grévistes de Peugeot soutenus par la population et les CRS. Un manifestant est tué, blessé par balle ; un autre succombe à une fracture du crâne. Le soir du mardi 11, une manifestation de l'UNEF prévue à la gare de l'Est est interdite aboutit à de nouvelles scènes de violence, et à la construction de 72 barricades dans Paris, les plus importantes se trou-

(32) Le SNES-SUP apparaîtra lui aussi par la suite divisé. Le vendredi 12 juillet il n'approuve l'attitude de ses dirigeants que par 2.400 mandats contre 1.548.

veront rue des Saints-Pères, face à la nouvelle Faculté de Médecine. Cinq commissariats de police sont attaqués : quinze cents arrestations. Troubles aussi à Toulouse. Troisième nuit des barricades.

Le gouvernement dans la journée du mercredi 12 juin, décide la dissolution de plusieurs groupes politiques de tendance trotskyste ou prochinoise ou proguevariste, comme comportant des milices armées. La dissolution est prononcée en vertu d'une loi de janvier 1936 (33). Le gouvernement interdit en même temps toutes les manifestations de rues et procède à l'expulsion d'étrangers jugés indésirables. Plusieurs dirigeants d'organisations d'extrême gauche sont arrêtés dont Pierre Frank, leader d'un mouvement trotskyste.

L'attitude des organisations ouvrières n'est pas la même devant ces décisions gouvernementales. Certains se taisent. D'autres formulent des réserves. Certains reprocheront au Parti communiste et à la CGT de ne pas élever de protestation. Le vendredi 14, dans un meeting à la Mutualité, plusieurs orateurs, Jean-Paul Vigier, exclu du Parti communiste, Sauvageot de l'UNEF et Marc Heurgon secrétaire du PSU appellent à un vaste mouvement de protestation contre les mesures prises. Il apparaît désormais évident que le PSU veut se placer non comme on l'avait cru lors de sa fondation entre la SFIO et le PC, mais nettement à gauche du PC. Tandis que sur le plan politique, essaie ainsi de s'affirmer une force nouvelle, sur le plan syndical la situation se tend de plus en plus entre la CGT et la CFDT.

La première tient le jeudi 13 et le vendredi 14 son Comité confédéral national. Une partie du rapport oral de Ségué est consacré à une critique directe de la CFDT.

Le dimanche 16 juin, le gouvernement fait procéder à l'évacuation de la Sorbonne (dans les trois semaines qui suivent, la plupart des autres établissements d'enseignement supérieur à Paris et en province seront évacués pareillement sans incident).

A la suite d'un vote favorable à la reprise du travail, la grève s'achève le 17 juin aux usines Renault de Billancourt, elle continue quelques jours encore chez Berliet, chez Citroën jusqu'au 24 juin, où les pourparlers sont parfois interrompus ; elle rebondit à Flins ; le vendredi 21 la reprise, conseillée par les syndicats n'est votée à la Saviem que par une majorité de 53 %. Le 19 on ne compte plus que cent cinquante mille grévistes dont cent mille à Paris.

(33) La loi permettait la dissolution des milices armées créées par des groupements. Est-il prouvé que ces mouvements possédaient des milices armées ? Tel est le point de droit ainsi soulevé devant le Conseil d'Etat par le pourvoi qu'a formulé un de ces groupements.

En définitive, c'est à l'ORTF occupée par la police depuis le 4 juin, que le mouvement se prolonge le plus longtemps ; les grévistes escomptent sans doute une défaite gouvernementale aux élections. Ils seront déçus et finalement obligés, le 27, de se résigner à la reprise — si l'on veut d'eux. Car le gouvernement les prévient qu'ils seront éventuellement convoqués par lettre. De nombreuses sanctions (licenciements, changements d'emploi, mises à la retraite anticipée) seront connues dans le courant de juillet.

Le lundi 8 juillet Citroën licencie 925 employés et ingénieurs.

*
**

Lorsque le Général de Gaulle, le 30 mai avait annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, on avait pu se demander si les grèves permettraient un déroulement normal du scrutin ? Quelques milieux avaient même considéré comme possible que le scrutin soit différé dans certains départements. En fait, tout s'est déroulé normalement sans que la campagne ait été profondément troublée.

Bon nombre de militants qui étaient engagés à la fois dans l'action syndicale et dans l'action politique ont accepté de donner, à partir du début de juin, la priorité à la campagne électorale ; cette acceptation leur a été reprochée comme une trahison par d'autres militants. Alors que le gouvernement et le régime paraissaient perdants entre le 27 et 29 mai lorsque l'action syndicale se politisait à un rythme accéléré, la politisation a, à partir du 29 mai, joué au contraire en faveur du gouvernement et du régime.

Sans doute la plupart des militants syndicalistes des grandes Confédérations ont-ils perçu le danger qui menaçait leur action. Car l'appel aux urnes donnant la parole aux « silencieux » — soit aux masses paysannes, dont on n'avait pas assez remarqué qu'elles ne s'étaient pas jointes à la révolte universitaire et à la révolte ouvrière le 24 mai (34), soit aux classes moyennes du petit commerce, soit aux femmes dont il est évident que dans nombre de circonscriptions ouvrières, elles voteront pour l'ordre, soit à des travailleurs qui avaient fait grève contre leur sentiment personnel, sous la pression des Comités de grève et des piquets de grève, voire, dans les administrations publiques ou les entreprises nationalisées, sur l'ordre des supérieurs hiérarchiques.

(34) La grève de la SNCF survenant en période de production de primeurs a fait perdre des milliers de francs aux producteurs et par voie de conséquence des milliers de voix à la FGDS, au PCF et au PSU.

Quoi qu'il en soit, au soir du 23 juin, nul ne peut douter que les candidats de la majorité ont dans la plupart des circonscriptions, obtenu la faveur des électeurs. Vainement l'opposition espère que lors du scrutin de ballottage, elle obtiendra une revanche. Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédentes élections, le second tour accentue les résultats du premier tour.

	<i>Assemblée dissoute</i>	<i>Assemblée nouvelle</i>
<i>Majorité :</i>		
UDR (Gaullistes)	197	294
Indépendants (Giscard d'Estaing).	43	64
<i>Opposition :</i>		
Centre (Lecanuet, Duhamel)	42	27
FGDS	118	57
PSF	73	34
PSU	3	néant

L'année 1968 dont certains avaient espéré qu'elle serait l'année d'une nouvelle Révolution débouchant sur un nouveau régime social aura finalement pris le visage d'un nouveau 1848, avec ses enthousiasmes, ses manifestations de rue, ses journées tumultueuses et ses débordements oratoires, mais aussi avec le refus de la province de suivre les impulsions parisiennes et avec le refuge cherché près de l'autorité. Du moins n'aura-t-elle pas connu les massacres des journées de juin...

*
**

Aux militants syndicalistes, nous le verrons plus loin, le mouvement de mai-juin apparaîtra peut-être décevant comparé à celui de mai-juin 1936. D'autres le jugeront riche de promesses et peut-être d'enseignements par les innovations qu'il a apportées. On y a vu affirmer l'idée qu'il n'était pas de transformation technique ni de Révolution sociale valable sans révolution culturelle : impossible d'attendre que de nouvelles infrastructures secrètent une nouvelle superstructure. On y a contesté le pouvoir et non la propriété : preuve, diront certains d'une prise de conscience dépassant les schémas marxistes vieillissés. On y a posé le problème du style de vie en attaquant quelques-unes des valeurs

(35) Contrairement à ce qu'a déclaré Valéry Giscard d'Estaing lors du débat du 24 juillet sur l'Éducation Nationale à l'Assemblée Nationale.

traditionnelles de la civilisation occidentale (35). Enfin, on ne peut pas ne pas avoir été frappé par le sentiment d'ennui et de solitude qui depuis longtemps pesait — à leur insu peut être sur nombre de jeunes, assoiffés de communication, se réalisant dans ces improvisations verbales qui finissaient par créer une sorte d'ivresse à laquelle les moins politisés étaient souvent les plus sensibles. Gigantesque psychodrame dégénéralant souvent en logorrhée, mais révélant des solidarités d'âge momentanément aussi fortes que des solidarités de classe et peut-être trop méconnues (36).

La problématique des événements de mai-juin reste particulièrement obscure en ce qui concerne trois questions, à la vérité plus politiques que syndicales :

1° S'est-on trouvé en présence d'un mouvement spontané brusquement surgi à l'appel de groupes non conformistes eux-mêmes étonnés de la résonance qu'éveillent leurs appels ? Ou bien a-t-il été méthodiquement préparé de l'étranger ? Les Pouvoirs publics à partir d'un certain moment ont incriminé les Trotskystes, dont on a dit qu'ils formaient l'essentiel du service d'ordre de l'UNEF. On peut se demander aussi si les Comités Vietnam de base dont l'activité était grande à Paris et s'exprimait par de multiples affiches murales, depuis l'automne n'ont pas été l'un des foyers du mouvement ? Dès que celui-ci a pris forme leur action a cessé ; composés en majeure partie de jeunes gens, ils étaient vraisemblablement difficiles à surveiller par la police ; ce fait peut expliquer l'effet de surprise qui a joué à leur profit. C'est là qu'ont pu s'opérer un encadrement et une formation préalable. Autre question : y a-t-il eu financement extérieur ?

2° La stratégie du pouvoir en face de l'événement a paru pendant de longues semaines incertaine et fluctuante. Est-ce parce qu'il a d'abord cru à un feu de paille ? Est-ce au contraire parce qu'il a préféré laisser la situation se décanter ? Est-ce parce que, instruit par la grève des mineurs de 1963, le gouvernement n'a pas voulu affirmer une attitude intransigeante qu'il craignait de ne pouvoir maintenir ?

(36) L'aspect psychologique du mouvement n'a pas, semble-t-il, été suffisamment étudié. Dans quelle mesure l'application des méthodes dites nouvelles d'éducation, faisant la plus grande confiance à la spontanéité, a-t-elle préparé ce refus des réalités désagréables et notamment de la sélection et des examens ? Dans quelle mesure la génération qui vient de dépasser vingt ans a-t-elle souffert de ne pas trouver un emploi de ses instincts combattifs. Vingt ans après 1871, une poussée anarchiste s'était fait jour en France. Vingt ans après 1919, c'était une nouvelle guerre. Le succès d'une chanson comme « Le Grand chambardement », l'intérêt porté à la « Bande à Bonnot » étaient-ils des signes précurseurs ?

Est-ce parce que, pendant des semaines, l'attitude de l'armée, pour des raisons différentes — dans le contingent et dans les cadres — n'a pas été sûre ? A Washington et à Moscou, des assurances ont-elles été prises à un moment donné ?

3° La stratégie du Parti communiste n'a pas été moins incertaine et fluctuante. Il a d'abord minimisé l'action des « groupuscules ». Puis il a essayé de la noyer dans un mouvement plus vaste. Mais ce mouvement a lui-même été vaincu par une réaction plus ample encore où les classes moyennes et une partie de la classe ouvrière ont joué un rôle décisif. En voulant se couvrir à gauche le Parti communiste s'est découvert sur sa droite. Dès le 13 mai — contrairement à ce qu'écrivent ceux qui placent le tournant après l'accord de Grenelle, le Parti communiste donne le pas à l'utilisation politique du mouvement social. C'est devenu évident aux yeux de tous le mercredi 29 mai. Mais alors il inquiète jusqu'à ses alliés de la FGDS, Mitterrand et Guy Mollet et même Pierre Mendès-France.

Le XVII^e siècle a connu la Journée des Dupes où tous les ennemis de Richelieu crurent s'être débarrassés de lui. Juin 1968 aura été le mois des dupes. Le Général de Gaulle pareillement a joué et vaincu ses adversaires.

*
**

Au lendemain des événements de mai-juin 1968, faut-il conclure à la force ou à la faiblesse du mouvement syndical en France ?

Les deux opinions ont été soutenues, de part et d'autre, avec une égale vigueur.

Peut-être la réponse demande-t-elle à être nuancée.

Certains peuvent considérer comme une faiblesse des organisations syndicales ouvrières le double fait qu'elle n'aient pas prévu le mouvement, et qu'elles s'y soient laissé entraîner sans peut-être y croire pour telle ou telle d'entre elles. Sans doute, avait-on, en mai-juin 1936, assisté au même processus ; mais en 1936, la CGT avait voulu, dans certains secteurs, limiter, voire empêcher, le mouvement et y était parvenue ; en 1968 la même CGT, numériquement plus forte, mais dirigée par d'autres hommes et menée dans un autre esprit ne l'a ni pu, ni voulu. A-t-elle à un moment donné simplement laissé faire ou volontairement accéléré ? Le débat reste ouvert.

D'autres, en revanche, verront un signe de force dans le fait qu'en présence d'un mouvement qui se présente avec la violence aveugle d'un cataclysme naturel, avalanche ou inondation, le mouvement syndical, globalement considéré, parvient à le canaliser, d'une part en se

faisant reconnaître par les pouvoirs publics et par les masses en mouvement, comme un interlocuteur valable, d'autre part en avançant des bases de discussions ; somme toute en canalisant vers des fins réformistes, une vague qui pourrait être révolutionnaire. Mais ce rôle de force d'ordre, ne peut, il va de soi, que navrer ceux des syndicalistes qui ont conservé leur foi dans la Charte d'Amiens, ou ceux des militants politiques d'extrême gauche qui demandent à de pareils mouvements de faire lever de nouveaux militants et qui attendent tout de vacances de la légalité. Cette vague révolutionnaire par certains côtés semblables à ce qu'espéraient les militants de 1906 n'aboutit à une série de réformes.

C'est finalement l'existence en France d'un pluralisme syndical accentué que pourront invoquer ceux qui concluent à la faiblesse du mouvement syndical. Nul doute, en effet, que ce pluralisme syndical n'ait constitué dans cette circonstance pour le syndicalisme français un triple élément de faiblesse.

D'abord parce qu'au syndicalisme des travailleurs s'oppose non seulement un syndicalisme patronal, mais aussi un syndicalisme paysan dont les aspirations sont toutes différentes et qui s'en est distingué et un syndicalisme étudiant. Peut-être aussi parce que, dans la circonstance, le syndicalisme universitaire de la FEN, isolé des centrales ouvrières et divisé en plusieurs courants, a, aux heures cruciales du débat, suivi l'UNEF, plus qu'il ne l'a conseillée.

Ensuite parce qu'au moment où (par un phénomène de contagion sociale dont ce n'est pas le seul exemple, mais qui n'avait jamais atteint une pareille ampleur), s'enfle la vague contestataire, aucune confédération, quelles que soient les pensées intimes des dirigeants de certaines d'entre elles, n'a pris le risque de conseiller le calme et la négociation *avant* la grève. A l'intérieur du front, en apparence commun qu'offraient les Confédérations ouvrières, il n'était cependant pas difficile de discerner deux tendances ; la première englobait la CGT et la CFDT, chacune des deux bien décidée à ne pas se laisser déborder sur la gauche par l'autre, celle-ci plus décidée à essayer de maintenir le contact avec l'UNEF ; la seconde tendance comprenait FO et la CGC, la majorité de la FEN et la CFTC, et au plus fort de l'action ne se dissimulait aucun des graves problèmes qui ne pourraient manquer de se poser dans l'avenir et des déceptions qui risquaient de succéder à l'enthousiasme. Chaque organisation a pensé à sa voisine, et toutes ensemble ont redouté ceux qui n'étaient pas syndiqués. En 1936, Jouhaux, Belin et Frachon signent l'accord Matignon après en avoir référé à la Commission administrative. Ils jettent ensuite toute leur autorité dans la balance pour que l'accord soit appliqué par les travailleurs. *En 1968, la CGT*

refuse de considérer le texte comme autre chose qu'un protocole d'accord. Elle veut consulter la base, et elle décide que cette base sera représentée par quelques usines de la métallurgie parisienne. De deux choses l'une : ou la CGT joue double jeu comme d'aucuns l'ont pensé et veut faire rejeter par la base ce qu'elle a feint d'accepter comme possible ou bien où la CGT ignore ce que pense la base et a peur d'être désavouée par elle. Dans les deux cas, faiblesse de la Confédération (et, par contrecoup, des autres confédérations) transmettant la décision aux instances fédérales ou syndicales et substituant à la bataille rangée qui pouvait donner une impression d'ordres de multiples actions fractionnées qui suscitent les jalousies catégorielles et sectorielles et laissent à l'opinion un sentiment d'anarchie grandissante.

Sans doute est-ce aussi un signe de faiblesse syndicale qu'en pleine période de grève, des cadres minoritaires aient essayé de s'installer au siège de la CGC, ou que des membres du Syndicat des Instituteurs, mécontents de l'ordre de reprise du travail lancé par le bureau national, aient voulu se rendre maître des locaux, puis aient manifesté contre lui en refusant de reprendre le travail sur l'ordre du CO. On a vu des adhérents occuper le siège de leur syndicat comme on occupe une usine et traiter les dirigeants élus comme de vulgaires chefs d'entreprise.

De cette situation est né pour le syndicalisme un double danger. Celui qu'un certain nombre de travailleurs qui ont fait grève sans l'avoir vraiment voulu, ou qui ont fait grève plus longtemps qu'ils ne le souhaitaient, sous la pression des piquets de grève et des votes à main levée, ne se détournent de syndicats où ils ne se reconnaissent pas pour chercher un moyen d'expression dans d'autres organisations ou hors des organisations.

N'a-t-on pas vu dans les Lycées et dans les Facultés surgir ou se développer des groupes autonomes et dans les usines reparaître avec une nouvelle force des syndicats indépendants ? Si ce mouvement se précisait et durait, l'une des conséquences des grèves menées sous le signe de l'union d'action syndicale, serait l'accentuation du pluralisme syndical (37).

L'autre danger est apparu avec les élections législatives. Les grèves de 1936 avaient suivi une victoire électorale de la gauche à laquelle avaient largement participé les classes moyennes. Les grèves de 1968

(37) On a le sentiment, par ailleurs, que malgré les communiqués de victoire publiés par plusieurs confédérations, le nombre des adhérents nouveaux a été bien loin d'atteindre les mêmes proportions qu'en 1936 ; et les démissions, dans certaines organisations, ont été bien plus nombreuses qu'en 1936.

ont entraîné la défaite électorale d'une gauche dont s'est détournée une bonne partie des classes moyennes ou même un certain nombre de travailleurs ou de femmes de travailleurs (38). Si comme il est possible, la hausse de la fiscalité et la hausse du coût de la vie combinées annulent les hausses de salaires (c'est déjà fait en octobre 1968 pour nombre de cadres) et restreignent le pouvoir d'achat, le ressentiment sera durable. Les pouvoirs publics peuvent être tentés d'en user soit pour réglementer davantage l'exercice du droit de grève, surtout dans le secteur public, soit pour retirer aux syndicats représentatifs le monopole de présentation dans les élections professionnelles. Troisième cause de faiblesse due au pluralisme. Sur les décisions syndicales ont pesé des considérations politiques. Il est malaisé de les évaluer. Mais il n'est pas interdit de s'interroger.

A partir du moment (39) où, suivant l'expression courante, la CGT a décidé de porter la lutte à « un niveau supérieur » (niveau syndical), c'est-à-dire sur un plan politique, trois considérations ont pu jouer :

- la volonté d'imposer à la Fédération de la Gauche démocratique et socialiste un programme commun avec le Parti communiste, et probablement la constitution d'un Front populaire associant à la FGDS et au PC, la CGT et la CFDT ;
- le désir de provoquer la constitution d'un gouvernement où le Parti communiste, à la différence de 1936, serait représenté en proportion de sa force et s'assurerait quelques-uns des ministères clés qu'on lui avait alors refusés (Affaires étrangères, Armée, Intérieur). Le slogan « Gouvernement populaire » lancé primitivement le 13 mai, mais repris avec insistance le 29 mai était, de ce point de vue, ambigu. Il pouvait signifier gouvernement de front populaire, il pouvait aussi signifier gouvernement de démocratie populaire. Nombre d'électeurs (dont beaucoup étaient syndiqués) ont pensé que la première formule étant donné le rapport de force, ne pouvait pas ne pas déboucher sur la seconde. Kerenski Mitterand ou Kerenski-Mendès-France menait à leurs yeux, à Lénine-Waldeck Rochet. Beaucoup de journaux avaient les mois précédents évoqué les événements survenus à Prague en 1948 ;
- l'hostilité permanente de la CGT au Marché commun (l'échéance du 1^{er} juillet 1968 supprimant les droits de douane était toute pro-

(38) La femme du gréviste a le souci quotidien du budget familial, brusquement déséquilibré si les économies mises de côté pour le congé annuel ont parfois pu éviter la faim, les vacances auront été sacrifiées.

(39) Dès le 13 mai, les mots d'ordre politique l'emportent.

che) a-t-elle joué ? une hausse des salaires entraînant une hausse des prix pouvait conduire soit à une sortie de la France hors du Marché commun, décidée soit par le Gouvernement en place, soit par celui qui le suivrait, soit à de très graves difficultés économiques qui confirmeraient cette vérité évidente aux yeux des chefs communistes : aucune solution n'existe en régime capitaliste. D'où peut être la réapparition de la formule de l'échelle mobile.

Mais le Parti communiste français n'a plus le monopole de l'intervention dans les affaires syndicales. Les historiens de l'avenir devront s'efforcer de percer ce qu'a été, au cours de ces dernières années et au cours de la crise, l'action méthodiquement menée par le PSU, soit à la FEN, soit à l'UNEF, soit à la CFDT. Il n'y a pas de parti révolutionnaire en France, disait en substance Lénine à Monmousseau et à Sémard en janvier 1923. Faites m'en un en transformant les syndicalistes révolutionnaires en militants communistes. Malhabile à s'implanter électoralement (40), le PSU a, pour tourner le Parti communiste sur sa gauche, voulu se constituer des bases de départ en vue d'une action révolutionnaire en prenant appui sur des syndicats conquis un par un. Le PC et la CGT ont compris tardivement qu'il ne s'agissait déjà plus de groupuscules. Et cette prise de conscience a aggravé la concurrence.

*
**

Une fois de plus le syndicalisme est apparu comme le champ clos de politiques rivales essayant de mobiliser chacune à son profit le potentiel qu'il représente.

A ces causes de faiblesse plus ou moins liées au pluralisme, il faut cependant en ajouter d'autres qui tiennent à la structure même du mouvement syndical et peut-être à la psychologie française.

Voilà des années que nous assistons à une double détérioration de ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie syndicale. Sans doute l'expression eut-elle fait sourire les militants du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914 ; ils croyaient aux minorités agissantes et n'avaient que sarcasmes pour la démocratie qui donnait la parole aux masses moutonnières. Mais depuis 1914, le syndicalisme se targue d'avoir fait alliance avec la démocratie. Il prétend l'appliquer dans ses organismes. Il s'affirme prêt à la défendre quand elle est menacée. En fait, la démocratie dans les syndicats n'a jamais fonctionné de manière plei-

(40) S'il a gagné des voix en 1968 sur 1967, c'est en présentant bien plus de candidats et il a finalement perdu ses 3 élus.

nement satisfaisante. En partie par la faute de nombreux militants qui persuadés qu'ils étaient indispensables se sont maintenus à tous les échelons de la hiérarchie plus longtemps qu'il n'était utile, empêchant la montée des plus jeunes et leur accession à des postes de responsabilités, ayant même tendance à recruter leurs successeurs par un processus de cooptation. En partie par la faute des syndiqués eux-mêmes qui ont déserté en trop grand nombre les assemblées syndicales et s'en sont remis à quelques-uns du soin de décider des affaires de tous. Par leur faute, le syndicalisme devient une Société protectrice des Travailleurs, disait Monatte.

Il en est résulté un décalage que certaines confédérations ont essayé d'atténuer entre l'âge moyen des dirigeants et l'âge moyen des adhérents. Or, d'une génération à l'autre (on n'insistera jamais assez sur ce fait), l'optique change, les préoccupations se transforment. Il n'était déjà plus vrai en 1936 que la majorité des travailleurs en grève voulaient la gestion ouvrière. Ce qui était la grande aspiration des travailleurs de la base, c'était les congés payés. En 1968, alors que nombre de militants haut placés demeuraient hypnotisés par le précédent de 1936, les travailleurs se répartissaient en partie par zones d'âge en deux grands groupes, ceux qui désireux de s'installer toujours davantage dans la société de consommation, voulaient parallèlement une diminution de la journée de travail et une augmentation massive des salaires — et ceux qui contestant plus ou moins confusément cette société de consommation cherchaient à constituer des communautés plus fraternelles et plus humaines en secouant les tutelles étatiques ou technocratiques.

Que cette nostalgie soit, comme le pense Raymond Aron, pour une grande part, utopique, soit. Mais le seul fait qu'il admette qu'elle est aussi pour une part « futuriste » parce qu'elle appelle un nouvel équilibre, suffit à la légitimer. Tous les grands mouvements sociaux, de la Jacquerie à la Révolution française, de 1848 à la Commune, n'ont-ils pas été pareillement utopiques et futuristes ? C'est souvent en cherchant à revenir à un impossible passé, dont on garde les regrets, qu'on abat les structures périmées et qu'on ouvre les portes de l'avenir.

Dans quelle mesure les centrales syndicales ouvrières ont-elle cherché à apaiser ce besoin de nouveau ? Deux formules antérieurement lancées ont été à nouveau mises en avant ; la cogestion par FO, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise par la CFDT. Entre ces deux formules, un trait commun : la volonté pour le syndicalisme d'être reconnu comme partenaire valable, un désir de respectabilité. Mais d'une part le pessimisme de ceux qui ne sentent pas, immédiate dans la masse, la volonté d'être partout présente et active et qui en concluent qu'il

faudra lentement faire descendre la démocratie de haut en bas. De l'autre l'optimisme de ceux qui jugent possible en s'appuyant dès maintenant sur la base de faire surgir des forces jeunes susceptibles de se défendre contre toutes les déviations, paternalistes ou politiciennes.

L'avenir dira qui a raison. Il n'est pas exclu d'ailleurs que les deux formules puissent se prêter un mutuel appui.

A brève échéance, il est aisé de prévoir d'interminables discussions sur le sens et les conditions de la participation. Certaines centrales, comme la CGT et l'UNEF sont hostiles à l'acceptation de responsabilités partagées. D'autres, comme la CFDT, la CGC ou FO, sans refuser le principe posent des conditions précises — notamment sur le rôle des organisations syndicales. Dans la mesure où les pouvoirs publics pour tenir compte des craintes et des réserves des employeurs limitent les prérogatives syndicales, ils suscitent la méfiance des militants ouvriers. En définitive, ce sont les réactions des travailleurs de la base qui dans le secteur industriel et commercial, commanderont l'issue. Peut-être n'a-t-on pas assez tenu compte de deux faits. Le syndicalisme a toujours travaillé pour qu'à un même travail corresponde un même salaire. L'intéressement des travailleurs au profit des entreprises introduit un élément nouveau d'inégalité. Deux travailleurs employés dans des entreprises similaires, mais d'une prospérité très différente, pourront être rétribués très différemment. D'autre part, depuis fort longtemps nombre de travailleurs passent, au cours de leur vie de travail, par un grand nombre d'entreprises. Comment les passionner pour une firme où ils ont toute chance de ne pas stagner ? Le but, dira-t-on, peut être de réduire cette mobilité. Mais à une époque où il faut fréquemment passer d'une industrie à une autre et se reconvertir, n'est-ce pas utopique ? En définitive, c'est dans le secteur public et le secteur nationalisé que la participation pourrait se concevoir le plus aisément. Mais elle se heurte alors à la souveraineté de l'Etat.

CONCLUSIONS

L'histoire passablement cahotique du syndicalisme français depuis 1945 ne confirme aucun des deux jugements extrêmes qu'on est parfois tenté d'adopter à son endroit.

Il n'est pas vrai qu'investi d'une sorte de droit divin, le syndicalisme doive être considéré comme adoptant toujours et d'emblée la position qui correspond aux nécessités du moment et à l'appel de l'histoire. Il demeure parfois aimanté par un idéal hérité du passé qui n'a plus

suffisamment prise sur les réalités et il est loin d'avoir toujours une connaissance suffisante des faits qui conditionnent son action.

Mais il n'est pas vrai non plus qu'il soit comme le pensent certains l'éternel mauvais conseiller qui détourne de ses devoirs une masse de travailleurs aspirant à la paix sociale et par eux-mêmes soucieux de bien faire.

Le mouvement syndical n'existe pas en dehors de ceux qui lui ont donné leur adhésion et il est, pour une part, conditionné par ceux qui demeurent en dehors de ses organisations. Mais l'originalité de sa mission consiste à les appeler les uns et les autres à l'action quand ils ont tendance à la fuir et à leur conseiller de ne pas oublier les limites du possible quand, à l'inverse, ils ont tendance à les oublier. Tâche difficile. Tâche ingrate où, surtout dans un régime pluraliste, il est souvent paralysé par deux peurs contradictoires : celle de sous-estimer les possibilités des masses et celle de les surestimer. Le fait qu'il se présente en interprète privilégié de ces masses pousse les forces politiques à essayer de l'utiliser et de le manœuvrer à leur profit. Vidé de sa substance, il court le risque de n'être plus que l'habitable de ces bernards l'hermite.

*
**

Pour y échapper, sans doute faut-il que soient remplies deux conditions : il faut que soit repensé le problème des rapports entre intellectuels et manuels et que soit à nouveau élargi l'horizon syndical.

A part les années où dans la CGT, de 1932 à 1939 des intellectuels se sont librement mis au service d'une éducation ouvrière qu'ils refusaient de considérer comme une forme de propagande, le problème des rapports entre intellectuels et manuels n'a guère été résolu en France de manière satisfaisante. Avant 1914, les ouvriers syndicalistes méprisent les intellectuels ; l'ouvriérisme règne et son règne se prolonge au-delà de 1919. Après 1946, les intellectuels de l'enseignement groupés dans la FEN s'isolent dans l'espoir fallacieux de servir d'arbitre entre les centrales rivales. En 1968 trop d'intellectuels qui croient aller au peuple dans l'esprit de l'intelligentsia russe des années 1870, ne font que lui délivrer un message orgueilleux, rédigé en termes hermétiques. Les intellectuels ont, en réalité, une double mission : aider les manuels à mener leur combat, les empêcher de croire qu'il se limite à la possession de biens matériels. Leur rôle n'est pas de chercher une masse de manœuvre à des idéologies en partie inadaptées, en partie dépassées. S'ils ont une mission de médiateur à remplir, ce n'est pas entre une idéologie quelle qu'elle soit et la masse, c'est entre une réalité multiple et changeante et une masse qui se contente trop de schémas simplificateurs.

Mais à l'effort des intellectuels, doit répondre un vigoureux effort des syndicats. Depuis plus d'un demi-siècle, il faut qu'ils en prennent conscience, l'horizon de leurs préoccupations n'a pas cessé de se rétrécir. Ils ont renoncé à essayer de définir un style de vie, une morale nouvelle, une culture rénovée. Ils ont abandonné à d'autres ces tâches que les syndicalistes d'avant 1914 jugeaient primordiales et ils s'en désintéressent de plus en plus à mesure que leurs jeunes adhérents s'en préoccupent de plus en plus.

Que cette aventure soit commune à la plupart des syndicats du monde libre (des Etats-Unis à l'Allemagne Fédérale et à la Grande-Bretagne) ne constitue pas une excuse, mais plutôt une invitation au syndicalisme français d'ouvrir une voie nouvelle où d'autres pourront passer.

*
**

Ces conclusions apparaîtront peut-être sévères pour le syndicalisme. Il y aurait, en effet, injustice à ne pas rappeler les responsabilités du pouvoir.

De 1945 à 1968, il n'a guère fait qu'osciller entre la suffisance et la faiblesse.

Suffisance quand il se persuade qu'il n'y a pas de problème syndical en dehors du problème social et que telle formule présentée comme résolvant magiquement le problème social résoudra du même coup le problème syndical. Suffisance quand tel ou tel homme, imbu de sa popularité, au pouvoir ou dans l'opposition, compte sur elle pour faire plier les syndicalistes lorsque besoin sera. De telles victoires à la Pyrrus, si d'aventure on les remportait, soulèveraient plus de difficultés qu'elles n'en écarteraient. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en plaigne, les masses se sont habituées à voir dans le pouvoir syndical un pouvoir aussi réel que le pouvoir législatif et que le pouvoir exécutif. Le détruire brutalement ou vouloir jouer des masses ignorantes contre les organisations n'aboutissait qu'à faire du prolétariat, le jour où il se relèverait, un ilote ivre de sa force retrouvée sans cadres et sans chefs.

Faiblesse quand on hésite à extraire de la coutume ouvrière ce qui peut passer dans le droit pour l'enrichir, quand on se refuse à agir à froid convaincu qu'on n'aura pas agir à chaud, quand devant la révolte généralisée on cède en une nuit plus qu'il n'eût été nécessaire de céder en dix ans si l'on avait été plus prévoyant, si l'on ne s'était laissé gagner de vitesse par l'événement.

Depuis qu'il existe en France un syndicalisme et qu'il a été reconnu comme légal, un seul gouvernement a essayé de donner au syndicalisme

le statut moderne dont il a besoin. Ce gouvernement c'est celui de Léon Blum en 1936 par l'élaboration de textes qui devaient quelques mois plus tard être repris et déposés par Camille Chautemps et rapportés par Jules Moch mais qui finalement ne furent pas votés par le Parlement dans leur ensemble. Nous ne prétendons pas que ces textes aient résolu tous les problèmes, ni qu'il suffirait de les reprendre aujourd'hui. Du moins ont-ils eu le mérite d'exister et de traduire un effort consciencieux et sincère.

Ni à la Libération, ni sous la Quatrième République, ni sous la Cinquième République jusqu'à présent, pareille tentative n'a été reprise. Les optimistes répondront peut-être que les événements de mai 1968 ont ouvert une nouvelle page. Les sceptiques penseront qu'un certain degré de désordre est inhérent aux sociétés libres.

